

## Voyager en règle

Pour voyager en règle sur le réseau Lunéo, vous devez disposer d'un titre de transport valide et validé. Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement.

## Tarifs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017

Les titres à décompte permettent de voyager 1 heure après la première validation, correspondances comprises. L'aller-retour est interdit.

## Vous voyagez occasionnellement

	Conditions d'utilisation	Lieu de vente	Tarifs
<b>Ticket unité</b>	Permet d'effectuer <b>1 voyage</b>	Auprès du conducteur	<b>1,10€</b>
<b>Titre 10 voyages</b>	Permet d'effectuer <b>10 voyages</b>	Rechargeable à l'agence, chez les dépositaires et auprès du conducteur. <i>LunéoPass en vente à l'agence</i>	<b>7,50€</b>

## Obtenir sa carte Pass

Les abonnements sont réalisés sur une carte Pass.

Votre carte Pass vous est gratuitement délivrée lors de votre première acquisition. Pour l'obtenir, rendez-vous à l'agence Lunéo muni d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une carte d'identité. En cas de perte ou de vol, le duplicata est facturé 9 €.

## Vous voyagez régulièrement

Les abonnements Lunéo permettent de voyager en illimité à compter de la 1<sup>ère</sup> validation ( 30 jours pour un Pass mensuel ou 365 jours pour un Pass annuel).

Jeunes	Pass Jeune	Mois	An
	Pour tous les jeunes de moins de 26 ans.	<b>8,70€</b>	<b>83,40€</b> soit 7 € / mois

Adultes	Pass Adulte	Mois	An
	Pour toute personne de 26 ans et plus.	<b>17,50€</b>	<b>167€</b> soit 14 € / mois

Autres situations	Ayants-droit	Ticket unité	Carnets de 10 tickets
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jeunes de moins de 18 ans</li><li>• Personnes de plus de 65 ans</li><li>• Détenteurs d'une carte d'invalidité 80% MDPH</li><li>• Bénéficiaires de minimas sociaux (révisable tous les 3 mois selon critères Conseil Départemental)</li><li>• Demandeurs d'emploi</li></ul>	<b>0,55€</b>	<b>3,60€</b>